

Image not found or type unknown



droits animaux dans résidence

Par **guich**, le **25/01/2009** à **14:04**

Bonjour,

Alors tout d'abord, je possède un chat dans mon appartement en rez de chaussée, et je voulais savoir si quelque chose, (une loi?), interdisait mon chat d'aller dans la cour de la résidence ou il y a un jardin, car l'agence de mon appartement ne veut pas qu'il sorte, alors qu'il y a plusieurs chat qui balade dans cette même cour?

Merci de votre réponse.